

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 286 - février 2023

SOMMAIRE

> Actualités

Des bannières restaurées et un nouveau vitrail pour l'église de Domont



Page 4

> Culture

Ambiance celtique pour la Saint Patrick



Page 6

> Retour sur

Succès pour le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée



Page 7

BUDGET 2023

INFLATION & CRISE DE L'ÉNERGIE :

LA VILLE RÉSISTE



Pages 2 et 3

TEMPS FORTS

Dimanche 5 mars

Rassemblement des voitures anciennes

Comme chaque premier dimanche du mois, l'AAACE95 vous propose de découvrir des modèles de voitures anciennes. Un voyage dans le temps à travers des véhicules rares et de prestige. Les bénévoles vous feront partager leur passion et leur engagement pour la préservation de ce patrimoine industriel.

De 9h30 à 12h30

Parking du stade des Fauvettes

Renseignements : 06 15 01 63 91



Samedi 11 mars

Collecte alimentaire

Le Conseil Municipal des Jeunes Domontois organise une collecte alimentaire au profit des plus démunis. Vous pourrez participer à cette chaîne de solidarité en offrant des denrées alimentaires non périssables, des produits d'hygiène ou encore des articles pour bébé.

De 13h à 19h

Centre commercial Leclerc MODO

Renseignements : 01 39 35 55 00



Budget 2023

Les finances communales résistent au choc de l'inflation et de la crise de l'énergie, sans hausse des taux des taxes foncières

Le budget primitif 2023 a été voté le 7 février par le Conseil municipal. Sans surprise, ce budget a été particulièrement complexe à construire, en raison de fortes évolutions de dépenses contraintes et tout particulièrement l'envolée des prix des énergies. Mais dans ce contexte difficile, les élus domontois ont fait le choix de ne pas réévaluer le taux des taxes foncières afin de compenser les effets de l'inflation dans le budget des ménages. Découvrez tous les chiffres clés de ce budget 2023.

COMBIEN COÛTENT VOS SERVICES MUNICIPAUX POUR 100 € DE BUDGET ?

Ces chiffres incluent les dépenses de fonctionnement et les salaires et charges sociales des personnels affectés aux différents services.



SERVICES TECHNIQUES

- Entretien des bâtiments communaux : 4,7 €
- Espaces verts + urbanisme : 4,8 €
- Travaux en régie + prestataires : 6,7 €
- Fluides (Électricité-Gaz-Eau-Télécommunications-Contrats d'entretien...) : 13,1 €
- Entretien des voiries et réseaux : 4,9 €



ENFANCE-ÉDUCATION-JEUNESSE

- Petite enfance : 6,7 €
- Enfance - jeunesse : 14,5 €
- Restauration scolaire : 7,8 €



SERVICES ADMINISTRATIFS

- Administration générale : 3,2 €
- Communication : 1,4 €
- État-civil : 1 €
- Finances : 9 €
- Juridique : 1 €
- Ressources humaines : 5,1 €
- Informatique : 1,4 €

6,5 €



ANIMATIONS-CULTURE

- Événementiel, cérémonies, activités seniors : 4,8 €
- Médiathèque : 1,7 €

4,5 €



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3,7 €



POLICE MUNICIPALE

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

0 %

C'est l'augmentation des taux des taxes foncières votée par le Conseil municipal pour 2023. En clair, les élus domontois ont fait le choix de ne pas toucher aux taux communaux, afin d'atténuer les effets de la revalorisation des bases locatives décidées par l'État. Cette hausse atteindra 7,1 % en 2023, après les 3,4 % appliqués sur 2022, soit + 10,5 % en deux ans



5,12 millions d'€

C'est la diminution de la dette communale depuis 2019. Le 31 décembre prochain, il restera à rembourser 10,3 millions d'euros répartis sur 19 emprunts au taux moyen de 2,94 %. Le désendettement de la commune est au cœur de la stratégie budgétaire de la ville depuis 2016, aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit depuis et ce sera encore le cas en 2023.



3,65 millions d'€

C'est le niveau d'épargne que la Ville a dégagé sur l'exercice 2022. L'épargne (différences entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) constitue l'une des principales sources de financement des investissements. Pour 2023, ce niveau d'épargne devrait progresser pour atteindre 4 millions d'€.



282 345 €

C'est le montant des prélèvements imposés à la Ville. Il s'agit du fonds de solidarité intercommunale pour 210 000 € et de la pénalité payée par la Ville au titre de la loi SRU pour 72 345 €. Avec 20,45 % de logements sociaux, soit moins des 25 % imposés par la Loi, la Ville est en effet soumise à cette taxation.



348 000 €

C'est le montant des subventions qui seront allouées aux associations de la ville en 2023.



110 000 €

C'est le montant du budget annexe « transport » alloué au fonctionnement de la ligne DOBUS.



87 450 €

C'est le montant de la subvention versée au CCAS. Cette enveloppe est en hausse de + 28 % par rapport à 2022.



321 504 €

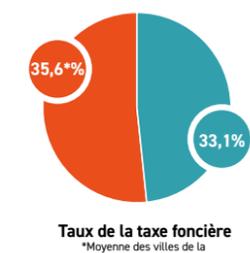
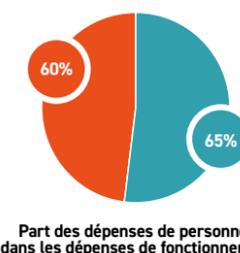
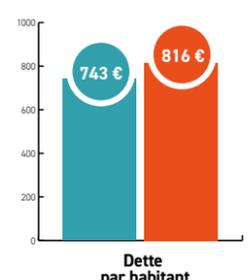
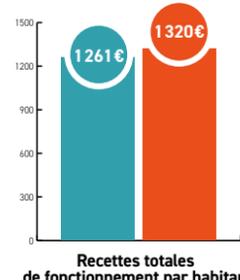
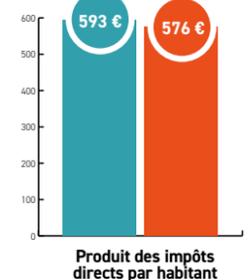
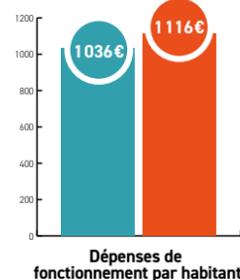
C'est le montant de la participation de la commune au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours.



EN COMPARAISON

Les chiffres clés du budget de Domont, en comparaison avec la moyenne des villes de même taille.

● Domont
● Villes de même strate



QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES



« Nous avons entrepris de nous réinventer, élus et services, en travaillant au quotidien pour optimiser et rationaliser l'ensemble des coûts de la collectivité »

La plupart des communes de France sont mises en difficulté au plan financier, en raison de l'explosion des tarifs du gaz et de l'électricité et de la hausse générale des prix. C'est le cas à Domont ?

Nous n'échappons pas à cette envolée des prix qui va entraîner une forte augmentation de + 17 % de nos dépenses courantes de fonctionnement : énergies, prestations de services, fournitures, y compris les denrées alimentaires qui approvisionnent nos restaurants scolaires. De mémoire d'élu local et de fonctionnaire territorial, nous n'avons jamais été aussi fragilisés, la hausse des prix se combinant avec une baisse incompréhensible des dotations de l'État.

Le budget en sort fragilisé ?

Oui bien évidemment, comme le budget de tous les ménages et de toutes les collectivités. Néanmoins, nous avons entrepris de nous réinventer, élus et services travaillant au quotidien pour optimiser, pour rationaliser l'ensemble des coûts de la collectivité. Il n'y a pas un seul euro inutilement dépensé. Comme le disait Winston Churchill, « un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Nous abordons cette situation avec prudence et dans un état d'esprit constructif.

Prévoyez-vous d'augmenter les impôts locaux ?

Quand on parle d'impôts locaux, il faut rappeler qu'à partir de 2023, il s'agira essentiellement des taxes foncières puisque la taxe d'habitation va totalement disparaître cette année.

D'un point de vue personnel, j'estime que nous voyons apparaître un grave effet pervers de cette réforme. Désormais, seuls les propriétaires contribueront à l'effort collectif de financement des services publics communaux, les locataires en étant totalement exonérés.

Le principe de base de la fiscalité qui dit que « chacun doit contribuer à la hauteur de ses moyens » est brisé. Voilà un sujet auquel le Gouvernement aurait dû réfléchir.

Alors, hausse ou pas hausse ?

Il faut expliquer les choses clairement en différenciant les taux des impôts et les valeurs locatives qui servent de base de calcul du montant des impôts.

Concernant les taux communaux de taxe foncière votés par le conseil municipal, ils restent les mêmes qu'en 2022. Pas d'augmentation.

En revanche, le Gouvernement a augmenté les bases foncières de + 7,1 %. Une hausse record qui n'impactera à nouveau que les propriétaires et qui ne laisse finalement que peu de marge de manœuvre, en matière fiscale, aux collectivités. Nous nous sommes refusés à infliger une double hausse aux foyers fiscalisés.

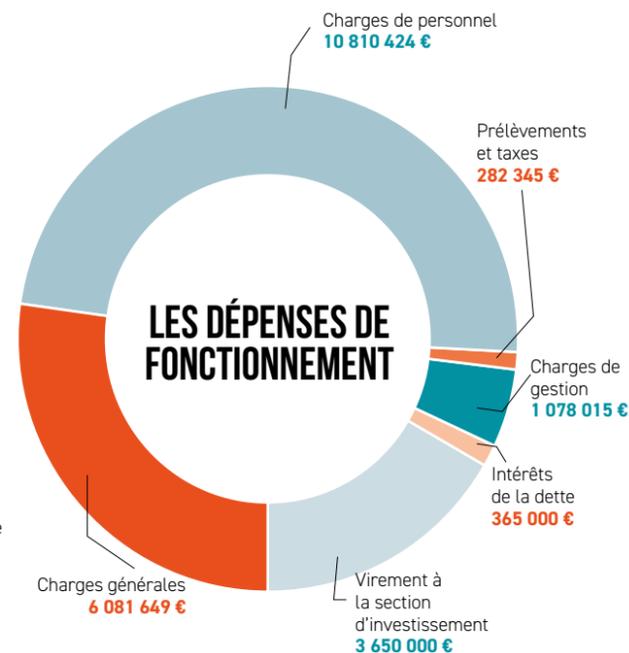
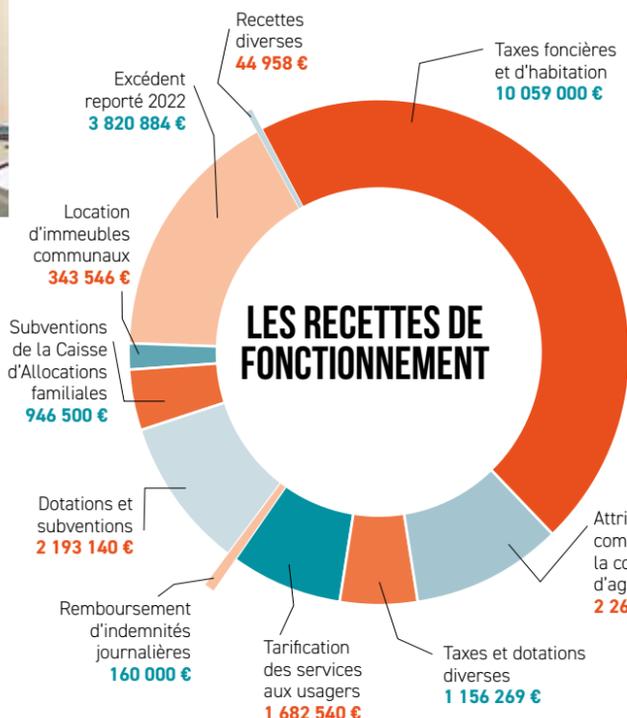
Revenons sur ces hausses des prix de l'énergie. Va-t-elle durer ?

C'est notre principale inconnue et notre principale difficulté même si les communes et leurs groupements de commandes, notamment sur le gaz, nous laissent entrevoir un véritable espoir, si ce n'est de baisse au moins de stabilisation des tarifs. Dans un contexte international incertain, il est de toute façon obligatoire pour tout à chacun et pour les collectivités, d'entrer dans l'ère de la transition énergétique et du changement de comportement qu'elle impose. Quoi qu'il en soit, Domont restera une ville dynamique, proche de ses habitants et proposant un haut niveau de services publics.

Économiser l'énergie c'est la solution ?

Le développement durable nous impose plus que jamais des comportements vertueux en matière de consommation quotidienne et de dépenses. Nos investissements de demain iront dans ce sens : isoler nos bâtiments, moderniser notre réseau d'éclairage public et nos installations de chauffage, c'est désormais la priorité. Sans oublier la pédagogie car économiser l'énergie, c'est l'affaire de tous, au quotidien. Gouverner, c'est prévoir et c'est aussi le rôle des élus locaux.

LES RECETTES ET LES DÉPENSES D'UN COUP D'ŒIL



CES POSTES DE DÉPENSES QUI DÉRAPENT

ÉLECTRICITÉ

+ 77 %. La facture a été évaluée à 801 300 € en 2023 contre 452 272 € en 2022

À noter que le prix de l'électricité a déjà enregistré une première hausse de +70 % l'année dernière par rapport à 2021.

GAZ

+ 447 %. Une hausse vertigineuse ! La facture de chauffage pourrait dépasser le million d'€ en 2023 alors qu'elle avoisinait précédemment 200 000 €. Le budget de chauffage de 2023 inclut toutefois le remplacement des chaudières du CCAS et du gymnase Charles de Gaulle dans le cadre du marché de gestion des installations.

À noter que la part du fioul est en voie d'extinction à Domont. Seuls 21 000 € sont prévus cette année pour alimenter les dernières chaudières utilisant cette énergie.

CARBURANTS

+ 14 %. 73 600 € sont alloués à l'achat d'essence et de gasoil pour les véhicules et engins de la Ville contre 64 650 € dépensés en 2022.

DENRÉES ALIMENTAIRES

+ 8,9 %. La cuisine centrale de Domont disposera d'un budget de 521 400 € en 2023 pour l'achat de matières premières contre 478 870 € dépensés en 2022.

RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS

+ 308 000 €. C'est le coût de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires que la commune devra financer sur 2023. La commune emploie au total 266 agents en équivalent temps plein, dont une forte majorité de femmes (71 %) et d'agents de catégorie C (84 %). Les charges de personnel seront en hausse de + 2,2 % en 2023 par rapport à 2022.

LES INVESTISSEMENTS 2023 : 5 959 000 €

VOIRIES / RÉSEAUX / ESPACES VERTS

1 400 066 €

Principales réalisations

- Rénovation de la rue Maxime Ménard : **230 000 €**
- Aménagement d'un parking rue Aristide Briand face au magasin Diagonal : **120 000 €**
- Travaux d'entretien courants des voiries : **130 000 €**
- Aménagement des terrains des abords de la clinique Ramsay (études et travaux) : **300 000 €**
- Protections anti-sangliers au stade des Fauvettes (reprise de la clôture) : **120 000 €**



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

1 735 941 €



Principales réalisations

- Modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux (passage en Led) : **50 000 €**
- Remise en état des douches et vestiaires du gymnase Jean Jaurès : **45 000 €**
- Travaux de peinture tous bâtiments : **30 000 €**
- Travaux de rénovation du gymnase des grands jardins (douches et toilettes PMR) : **60 000 euros**

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

1 600 000 €

Principales réalisations

Rénovation des façades - isolation par

l'extérieur du groupe scolaire Charles de Gaulle/Gabriel Péri : **975 000 €** (sous réserve de l'obtention de subventions)

- Modernisation des chaufferies : **119 000 €**
- Mise en place de détecteurs de présence sur les systèmes d'éclairage dans les écoles : **60 000 €**

INVESTISSEMENTS DIVERS / ÉQUIPEMENTS DES SERVICES

435 364 €

Principales réalisations

- Provision pour acquisitions foncières ou immobilières : **200 000 €**
- Renouvellement de la ligne lave-vaisselle à la cuisine centrale : **45 000 €**
- Reprises de sépultures au cimetière (50 concessions) : **15 000 €**



REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE - 1 281 900 €

Focus sur La M57, nouvelle compta des communes

Voilà un sujet qui ne passionnera guère les foules, mais occupe grandement les agents des services financiers dans toutes les communes de France : le changement de nomenclature comptable qui devra s'achever, au plus tard, en janvier 2024.

Finie la M14, bienvenue dans l'univers de la M57. On vous épargnera les détails extrêmement techniques de cette réforme pour juste en expliquer les grands principes. L'État a simplement décidé d'harmoniser les règles comptables des régions, des départements et des intercommunalités pour simplifier la gestion globale des collectivités territoriales.

Cela nécessite un important travail d'adaptation, en plus de l'élaboration du budget. Modification du logiciel de gestion, formation comptable complémentaire, apurement de certains comptes : l'équipe du service financier, composée de deux agents et de leur directrice, s'attache à tout mettre en œuvre pour que Domont entre dans la norme. Félicitations à eux, qui travaillent dans l'ombre, en liens étroits avec les agents de la Direction Générale des Finances Publiques du Val d'Oise et de la Trésorerie de Montmorency, en portant la responsabilité de gérer 30 millions d'euros d'argent public chaque année... au centime près !



Des bannières restaurées et un nouveau vitrail pour L'église de Domont

À l'occasion de la messe de L'Épiphanie, qui s'est tenue le 8 janvier en l'église Sainte Marie-Madeleine, l'assemblée a pu découvrir le résultat de la restauration de trois anciennes bannières de procession. L'occasion également pour la municipalité de dévoiler un nouveau vitrail rendant hommage aux sœurs carmélites, réalisé par une artisane de Domont.



Épiphanie oblige, c'est une affluence des grands jours qui attendait les fidèles, venus participer à la messe célébrée par le Père Etienne Matrot, aux côtés du Père Roger Thomas, le dimanche 8 janvier. Parmi la centaine de participants, plusieurs élus de la com-

mune avaient fait le déplacement, dont le maire Frédéric Bourdin, les adjoints Serge Bierre et Alix Lesboueyries, ou encore Rolande Rodriguez et Jérôme Stemplewski, conseillers municipaux. Un moment symbolique choisi par la municipalité pour présenter solennellement plusieurs

réalisations qui orneront bientôt les murs de l'église Sainte Marie-Madeleine.

Le retour des bannières centennaires

À commencer par les trois bannières centennaires, dont le retour était très attendu, après une restauration à l'étranger avec le soutien de l'ARRED. Il faut dire que pour s'assurer de la qualité du travail, la mairie s'est attaché les services d'un artisan polonais ! Remis en état, ces précieux témoins du passé, classés patrimoine religieux de la ville, ont dû attendre patiemment pour être dévoilés au public, la faute à la crise sanitaire. Utilisées lors de processions il y a encore quelques décennies, les trois bannières représentant Jeanne d'Arc, Sainte Marie-Madeleine, et la Vierge Marie, prendront désormais leurs quartiers au sein de l'église, où elles seront visibles de toutes et tous.

Un vitrail original en hommage aux sœurs carmélites

Autre moment fort, la municipalité a dévoilé un vitrail rendant hommage aux sœurs carmélites,

une communauté restée près de 50 ans à Domont et connue notamment pour avoir tenu une activité d'imprimerie. Une vingtaine de ces religieuses avait fait l'acquisition du carmel du Saint-Esprit en 1964, avant que ses dernières représentantes, âgées, ne quittent le Val-d'Oise pour raison de santé en 2013. « Certaines de ces femmes ont fini leurs jours à Domont », a rappelé Frédéric Bourdin, avant de préciser : « En témoignage de leur présence passée, la mairie a demandé que ce vitrail s'inspire de la plaque qui était jadis visible à l'entrée du carmel. » La réalisation de cette création a été confiée à Suzie Molina, vitrailliste à Domont [voir encadré]. Désormais, son œuvre est visible dans l'église, tout comme les trois bannières restaurées, pour le plus grand bonheur des représentants religieux. « Ces trois bannières témoignent de la foi des chrétiens depuis des générations. Leur restauration signifie que cette foi n'est pas morte et permet aux fidèles de se réapproprier cet héritage », se félicite le Père Etienne Matrot, qui salue également l'hommage aux sœurs carmélites, « patrimoine spirituel de la communauté chrétienne domontoise. »

UNE QUARANTAINE D'HEURES DE MONTAGE POUR UN VITRAIL

Afin de mener à bien la création de son vitrail, Suzie Molina a dû se conformer à un cahier des charges précis, tout en s'assurant de proposer une création lisible et compréhensible de tous. Les premiers échanges avec la municipalité se sont déroulés à l'été 2022, avant que le projet ne s'accélère à la rentrée. « J'ai proposé plusieurs maquettes à la mairie. Une fois l'idée validée, il m'a fallu une quarantaine d'heures pour le montage et trois semaines de séchage afin que le vitrail soit rigide et manipulable », souligne la professionnelle.



Un nouveau règlement pour encadrer l'affichage publicitaire

Domont a engagé la révision de son Règlement Local de Publicité, qui régit les règles de l'affichage publicitaire et d'installation d'enseignes commerciales sur le territoire de la commune. Moins connu que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce document contribue à maintenir une harmonie visuelle des quartiers de Domont.

Le nouveau Règlement Local de Publicité se dessine aujourd'hui. Le 14 mai 2019, le Conseil municipal a entrepris à l'unanimité de réviser ce document dont l'objectif est d'encadrer les règles d'urbanisme en matière d'affichage publicitaire, qu'il s'agisse de panneaux, d'enseignes ou d'affiches. Des règles auxquelles doivent se conformer les profes-

sionnels. Et il faut dire que le RLP méritait bien un petit dépoussiérage, puisqu'à Domont, la dernière version en vigueur datait de 1995.

Une mise en conformité avec la réglementation nationale

Suite à la phase de diagnostic engagée à l'été 2022 avec l'aide d'un cabinet spécialisé,

le Conseil municipal a débattu en décembre des orientations générales du projet de RLP en cours d'élaboration. Afin d'informer les Domontois et de recueillir leurs remarques, la mairie a même décidé d'organiser une réunion publique le 18 janvier dernier, pourtant facultative, afin de présenter les pistes envisagées par la municipalité pour la future mouture du document. Ce dernier entend permettre à notre commune de se mettre en conformité avec les textes les plus récents, et tout particulièrement de tenir compte de la réforme introduite par la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement.

Préservation du cadre de vie et nouvelles technologies

Le nouveau règlement local de publicité tiendra également compte des nouvelles formes de publicités, induites par l'évolution technologique, tout en s'assurant de préserver, de manière plus globale, l'harmonie visuelle des différents quartiers de Domont. Dans les prochaines semaines, la municipalité retravaillera le projet en tenant compte des premiers retours, avant de le transmettre aux Personnes Publiques Associées (PPA) et à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) pour avis dans les 3 mois. Le document sera soumis à l'enquête publique au dernier trimestre 2023.

LES AXES DU FUTUR RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

- **Préserver** les richesses naturelles, paysagères et bâties de Domont ainsi que le cadre de vie des usagers
- **Réguler** la pression publicitaire aux abords des entrées de ville et des zones d'activités et harmoniser les formats des dispositifs admis
- **Améliorer** la qualité et la lisibilité, donc l'attractivité des activités mais aussi l'image de la commune
- **Limiter** les implantations très impactantes pour les paysages et le cadre de vie afin de lutter contre la banalisation des paysages
- **Réglementer** les dispositifs ne faisant pas l'objet de règles spécifiques dans le code de l'environnement
- **Encadrer** le développement de la signalisation lumineuse.

Vous pouvez obtenir toutes les informations sur la révision du Règlement Local de Publicité sur www.ville-domont.fr, rubrique « Vie pratique » > « Urbanisme ». Il est également possible de faire part de vos suggestions en laissant un commentaire dans le registre accessible en mairie.



Merlaud, l'entreprise centenaire qui sonorise le monde

De Notre-Dame de Paris au métro de Singapour, en passant par le Proche et le Moyen-Orient, l'entreprise Merlaud sonorise de nombreux lieux publics partout dans le monde. Fondée en 1923, la TPE installée depuis 1992 à Domont fait résonner le nom de notre commune dans les gares, aéroports, monuments et même écoles.

C'est un patronyme qui ne vous sera peut-être pas inconnu si vous êtes passionné d'audio. Peut-être même que votre père, votre grand-père ou même votre arrière-grand-père vous a déjà montré sa vieille chaîne hi-fi estampillée Merlaud. Fondés en 1923 par Fernand Merlaud, fils de notaire, les établissements Merlaud ont d'abord commercialisé des postes de télégraphie sans fil (TSF) sous le nom Merlaud et Poitrat. La Seconde Guerre mondiale verra Poitrat se spécialiser dans la partie radio, alors que Merlaud poursuivra son aventure en s'axant sur la partie audio des TSF. L'entreprise profitera ensuite de l'arrivée de la hi-fi grand public pour se faire connaître. « Dans les années 50-60, Fernand Merlaud fabriquait des chaînes hi-fi en kit pour les étudiants et les passionnés », explique Pierre-Alain Younan, président de la société depuis 2011, lui qui était arrivé en 2006 pour une « simple » mission de directeur délégué au développement.

Une explosion à l'international

Quel rapport avec les haut-parleurs, amplificateurs, microphones et autres matrices équipant des lieux publics vous demanderez-vous ? Patience ! C'est au début des années 80 que l'entreprise artisanale prendra un virage décisif, quand Fernand Merlaud, âgé, cèdera les rênes de ses établissements à Antoine Younan, ingénieur de formation et ancien client. Un changement de propriétaire qui s'accompagnera d'une industrialisation progressive des processus de la société, mais surtout du lancement d'une politique d'export, orientée vers la clientèle professionnelle. De quoi commencer à faire beaucoup de bruit.

De nombreux clients prestigieux

Systèmes de sonorisation de sécurité de la Tour Eiffel et de Notre-Dame de Paris (qui s'est d'ail-

leurs déclenché lors de l'incendie de la cathédrale), d'annonces pour la RATP, la SNCF, EDF et l'aéroport d'Orly, mais aussi sonorisation des messages de trois lignes de métro et d'un Terminal de l'aéroport de Singapour, sans oublier des collaborations avec la Philharmonie de Paris, le groupe Bodet pour les sonneries des établissements scolaires, et même une plateforme pétrolière hautement sécurisée au Moyen-Orient... La qualité des produits Merlaud est reconnue, d'autant plus pour des équipements dont la fiabilité est essentielle afin de protéger des vies. Forte de son savoir-faire en études et en construction, la TPE fait sans cesse évoluer ses produits afin de s'adapter à toutes les demandes. « Nous sommes même capables d'effectuer des mesures acoustiques sur site et de simuler le rendu de nos installations de manière précise », souligne Pierre-Alain Younan.

La qualité pour faire face à la concurrence asiatique

Aujourd'hui, Merlaud s'appuie sur une équipe de 5 personnes (dont 4 associés) à Domont, essentiellement en bureau d'études, à laquelle s'ajoutent 10 salariés chez Sonelco, sa filiale espagnole et une vingtaine dans son usine chinoise, ouverte en 2017. Indispensable pour faire face à une concurrence toujours plus forte de l'Allemand Bosch et du Japonais TOA, mais aussi de marques chinoises ou taiwanaises.

« L'ensemble des produits que nous produisons en Chine est soumis aux mêmes règles de qualité et aux mêmes process que dans notre atelier domontois », insiste Pierre-Alain Younan, dont l'entreprise est certifiée ISO 9001. C'est d'ailleurs Thierry Younan, quatrième associé de Merlaud et frère du président, qui veille à cette uniformisation dans le cadre de ses fonctions de Responsable Qualité. Le reste de la production passe au siège de la zone des Fauvettes pour un contrôle qualité. Pour l'anecdote, les



Le président de Merlaud, Pierre-Alain Younan (à gauche) et son responsable du développement commercial, Arnold Soosaipillai (à droite), entretiennent l'excellente réputation de l'entreprise auprès de partenaires du monde entier.

bâtiments ont été dessinés par l'architecte Marc Younan, également à l'origine du design de plusieurs produits de la société. « D'autres noms sont désormais indissociables de notre entreprise, comme Gilbert Saliba, un ingénieur trilingue toujours présent qui a largement contribué à notre développement, et aujourd'hui encore Directeur du Département Engineering, ou Hubert Sallon, notre ancien directeur général, encore très actif même à la retraite », précise

le Président. Avec une dizaine de revendeurs actifs dans le monde et une équipe toujours aussi dynamique, autant dire que vous n'avez pas terminé d'entendre parler de la petite entreprise domontoise !

Informations pratiques
MERLAUD - 9, rue de la Briqueterie
P.A.E. Les Fauvettes - DOMONT
www.merlaud.fr

Le Tattoo by Seb « jette l'encre » à Domont

Sebastien Le Maire a ouvert son salon de tatouage à Domont pour le plus grand bonheur des passionnés. Particularité, il rejoint les locaux de l'école de musique Guit'Art Village, qui souhaitait s'ouvrir à de nouvelles disciplines.

Une nouveauté haute en couleur pour l'école de musique Guit'Art Village ! Ouverte depuis plus de 30 ans et installée dans une maison, au 86 avenue Jean Jaurès, elle est devenue une véritable institution au fil des années, voyant passer nombre d'apprentis musiciens. Il faut s'habituer à entendre le son des machines à tatouer au milieu de celui des guitares et des chants. Car si les élèves ont la musique dans la peau, c'est désormais sur la peau qu'il leur est possible de figer leurs passions. Depuis septembre dernier, le « Tatoon by Seb » a posé ses machines au rez-de-chaussée, dans une ambiance qui ravira les amateurs de culture pop.

Le Tatoon by Seb annonce la couleur

Une évidence pour Sébastien Le Maire, tatoueur talentueux et bassiste adepte de rock (mais pas que), qui a saisi l'opportunité de s'installer à Domont. « Je cherchais un local chaleureux », souligne-t-il, avant de préciser : « C'est Gérard, le président de l'école de musique, qui m'a proposé d'installer mon salon dans cette maison que je connaissais déjà très bien pour y venir régulièrement. » À l'instar des professeurs de musique et de chant de l'école, l'artiste dispose donc de sa propre salle afin de tatouer ses « dou-dous pour les grands », dixit Seb lui-même. Car au Tattoo by Seb, vous

entrez avec vos madeleines de Proust et vos blessures, et ressortirez avec une œuvre unique vous correspondant. « Pour moi, l'humain est au centre de tout », insiste le tatoueur, très à l'écoute, qui revisite avec brio les figures de l'enfance (Alice au pays des merveilles, Disney, Bob l'éponge...) pour mieux les adapter aux épreuves de la vie rencontrées par ses clients. L'enthousiasme est également de mise pour Gérard Le Huec, président de l'association et professeur de guitare, heureux de pouvoir accueillir son ami. « L'ouverture du salon de tatouage apporte une véritable synergie et permet de tendre vers la création d'un pôle artistique global », souligne-t-il.

Quand la musique est bonne

Le tatouage n'est pas la seule nouveauté de la saison pour Guit'Art Village. En effet, outre un petit changement de nom mettant désormais à l'honneur l'Art et la musique, l'enseignement du violon, ainsi que celui du solfège sont également venus s'ajouter à ceux de la guitare, de la basse et du chant. « Nous souhaitons désormais ouvrir des cours de piano », développe Gérard Le Huec. Et d'ajouter : « À terme, nous souhaitons devenir une école de musique complète, regroupant un maximum de pratiques. » Actuellement, 8 professeurs indépendants assurent les cours sur des créneaux dédiés. Un enseignement à la carte, accessible pour quelques cours dans l'année selon ses disponibilités, ou pour des sessions hebdomadaires au trimestre. Au total, 150 à 200 élèves passent chaque année la porte de l'école de musique. Autant de musiciennes et musiciens qui peuvent monter ensemble sur scène pour de grands concerts alliant différents répertoires.

> Vous souhaitez découvrir le travail de Sébastien Le Maire ? N'hésitez pas à vous rendre sur sa page Instagram @seblemairetattoo, sur sa page Facebook @Sebastien Le Maire, ou sur le site www.visionunderground.fr. La prise de rendez-vous est ouverte à tous et toutes via les réseaux sociaux de l'artiste ou par téléphone au 07 78 19 20 40.

> Les inscriptions auprès de Guit'Art Village se font auprès du magasin Guitare Village. Renseignements et tarifs : 01 39 91 16 63 www.ecole-guitare-village.com Facebook : @Guit'art Village





Ambiance celtique pour la Saint Patrick

Dans le cadre du Festival Passworld, Domont accueillera une grande soirée celtique le 17 mars. Une merveilleuse occasion de célébrer la Saint Patrick dans une ambiance festive. Rendez-vous à partir de 20 heures à la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour une initiation à la danse et un concert du groupe Fringale.



Domont passe à l'heure irlandaise ! Organisé par l'Association « À Qui Le Tour ? » dans plusieurs salles du Val-d'Oise, le Festival Passworld fera une escale dans notre commune le 17 mars prochain, à l'occasion de la Saint Patrick, fête célébrant chaque année la mort du saint patron de l'Irlande. La Salle des Fêtes Régis Ponchard se mettra au vert, avec un concert rock festif aux accents britanniques, proposé par le groupe Fringale [voir

l'encadré]. Aucune chance de rester sur votre faim, toutefois, avec ce quintour talentueux en provenance du département, qui propose un cocktail entre musique rock, mélodies festives et bien entendu ambiance celtique. Une poésie mordante, entre les textes tendres des Cowboys Fringants et ceux cinquants des Fatals Picards. Et parce que les trois grands piliers de la Saint Patrick restent la musique, la bière et la danse, une initiation en compagnie de Béatrice

Fixois vous permettra d'apprendre quelques pas, que vous pourrez tester immédiatement !

Ouverture des portes à 20 h
Tarif unique : 10 € (1 boisson offerte à chaque personne vêtue de vert !)
Réservations au 01 39 35 56 16 ou à la mairie de Domont au service événementiel.
Plus d'informations sur www.festival-passworld.com/js_events/fringale/

BIOGRAPHIE

Fringale est né d'un groupe de copains du conservatoire, d'Argenteuil, puis de Cergy, autour des compositions de Fabien Barot. La recette musicale s'est affinée au fil des années, des rencontres, des expériences. En 2018, le groupe a pris un tournant plus sérieux, avec la sortie de l'EP *Mise en Bouche* en février. S'ensuivent des concerts dans le Val d'Oise principalement, mais aussi en Picardie et à Reims. Fringale a partagé la scène avec Celkilt (Arthur's Day 2018), Les Humeurs Cérébrales (Friendstival 2019), ou encore le groupe phare du punk celtique Suédois Sir Reg lors de leur passage en France en 2019. Soutenu par le dispositif Décibels de la ville de Pontoise, Fringale fait la première partie des *Fatals Picards* le 29 février 2020 à la Luciole de Méry-sur-Oise. Après la première vague Covid, Fringale a participé à la fête de la musique en ligne du Forum de Vauréal (21 juin 2020), puis la Folle Journée du Monde d'Après de la Ville de Cergy (4 juillet 2020). Lors du 2^e confinement, Fabien, à l'occasion d'un défi d'une vidéo musicale par jour, a revisité quelques chansons de Fringale, à distance, avec une partie des musiciens mais aussi plusieurs invités. L'année suivante a beaucoup bousculé Fringale, les incertitudes du Covid, les bouleversements des projets de chacun, ont mené le groupe à se transformer. Une nouvelle équipe s'est rassemblée autour de Fabien, pour porter un projet d'album entièrement autoproduit.

Le chemin d'Andrea Onken

Dans le cadre des « Domontois ont du talent », Andrea Onken a proposé une exposition de peintures et de photographies à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Du 12 au 26 janvier, les visiteurs ont découvert l'univers artistique de la jeune domontoise.



Lors du vernissage organisé le 14 janvier, le public venu nombreux a suivi le chemin de vie d'Andrea Onken à travers ses œuvres. Un parcours souvent difficile, semé de blessures personnelles, que la peintre représente sur ses toiles. Un exécutoire et une manière pour elle de « se débarrasser de ses démons » explique-t-elle. Comme sur son autoportrait sur lequel un tunnel symbolise le décès de son père. « *Je souhaitais exprimer mes ressentis, mes inquiétudes, mes douleurs, mais aussi mes réussites et mes bonheurs, en somme mon vécu* » raconte Andrea.

Pendant l'inauguration, le maire, Frédéric Bourdin, et Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, ont pu échanger avec l'artiste sur ses différents styles. En effet, ses tableaux sont peints selon des techniques variées telles que celle « au couteau » ou encore le pointillisme.

Autre passion d'Andrea : la photographie. On suit ainsi son chemin au fil des photos de ses voyages, notamment en Allemagne (son pays d'origine), en Italie, aux États-Unis et en France. « *Des photos aux paysages variés et aux sujets qui fixent le regard de chacun* » souligne le maire. À la fin de l'exposition, Andrea a installé une chaise et un miroir, « *pour que chacun puisse se regarder et prendre conscience de sa propre existence* » conclut-elle.



LA MÉDIATHÈQUE S'ANIME

En ce début d'année, l'équipe de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a concocté un programme d'animations variées. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. À vos agendas.

DU JEUDI 16 FÉVRIER AU JEUDI 2 MARS
Exposition de peintures de Maud Salley
 Venez découvrir l'univers coloré de cette artiste domontoise.
 Entrée libre

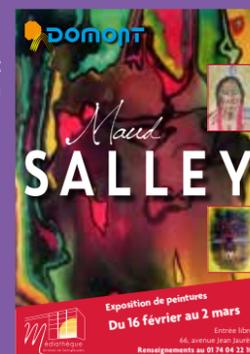
MARDI 21 FÉVRIER DE 16H30 À 18H
Les bibliothécaires font du ski
 Bonnets, gants, doudounes, moon boots... À vos tenues de ski ! Venez déguisé et vous serez photographié pour illustrer le mur d'images de la médiathèque.
 Entrée libre

MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 FÉVRIER DE 15H À 16H30
Atelier LEGO Éducation SPIKE
 Cet atelier permettra aux jeunes de construire une figurine avec les célèbres briques et de faire leurs premiers pas dans la programmation pour donner vie à leur création.
Pour les 13-16 ans
 Sur réservation

DU MARDI 28 FÉVRIER AU SAMEDI 4 MARS
Jeux m'amuse
 Venez passer un après-midi en famille pour découvrir ou redécouvrir des jeux de société en toute convivialité. Mais n'oubliez pas... que le meilleur gagne !
 Entrée libre dans la limite des places disponibles

JEUDI 2 MARS DE 10H À 11H30
Activité manuelle familiale
 Le printemps approchera... Alors ce sera le thème de cet atelier créatif pour petits et grands. De quoi occuper les enfants pendant les vacances scolaires.
À partir de 5 ans (présence d'un adulte indispensable)
 Sur réservation

Renseignements et inscriptions : 66 avenue Jean Jaurès - 01 74 04 22 12



Retour sur...

Les seniors comme des rois

Les seniors domontois ont commencé l'année sous le signe de la gourmandise et de la fête. Vendredi 13 janvier, plus de 250 seniors se sont rassemblés à la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour la traditionnelle galette offerte par la Ville. En présence du maire, Frédéric Bourdin, et de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, les convives ont savouré leur part dans une ambiance conviviale. Autour d'un verre de cidre, ils ont célébré les rois et reines qui ont eu la fève, mais aussi les anniversaires du jour. Les festivités se sont poursuivies sur la piste de danse au rythme des musiques du DJ Landiss.



Succès pour le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée

60 exposants et des visiteurs venus de toute l'Île-de-France, et même d'encore plus loin ! Le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée a fait son retour le 5 février au gymnase Charles de Gaulle pour le plus grand bonheur des collectionneurs, chineurs et curieux. Encore une belle réussite pour le Comité des Fêtes de Domont, qui a une nouvelle fois assuré l'organisation de cet événement toujours très apprécié du public.



Même pas peur

La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a organisé des séances de lectures autour du thème de la peur. Mardi 31 janvier, les enfants de 5 à 8 ans avaient apporté doudous, plaids et oreillers pour assister à la sieste contée. Installés confortablement sur des tapis au sol, ils ont frissonné au fil des livres. Le lendemain, c'était au tour des petits de 3 à 5 ans d'écouter les histoires choisies par les bibliothécaires. Histoire d'avoir peur... mais juste un peu !



Un début d'année actif pour les Jardins d'Alain

En ce début d'année, l'association Les Jardins d'Alain s'est déjà distinguée avec deux événements. Le 28 janvier, les adhérents ont pu participer à une distribution de graines de tomates anciennes organisée salle Victor Basch. Les jardiniers pouvaient faire leur choix parmi une trentaine de variétés, dont la Pokusa, originaire de Pologne. Le 4 février, 140 des 600 adhérents de Jardins d'Alain avaient fait le déplacement à la Salle des Fêtes Régis Ponchard pour savourer une grande tartiflette. De quoi se réchauffer, mais aussi découvrir le bilan de l'année 2022 de l'association. Pour l'occasion, les Jardins ont accueilli le maire Frédéric Bourdin, venu accompagné d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjointe à la Culture, aux nouvelles technologies, aux animations, à la communication et aux associations.



